



RAPPORT D'ACTIVITE

2023

« INSTITUT MEDICO-EDUCATIF LOSTANGES »



Identification de la structure

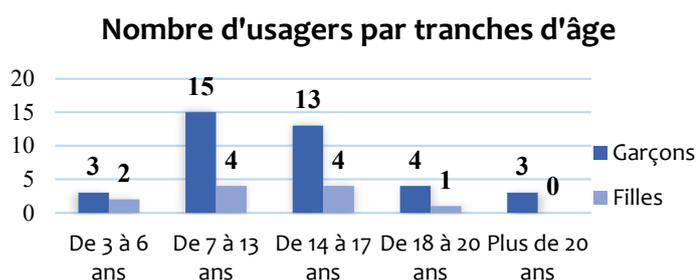
Nom de la structure	IME Lostanges
Adresse de la structure	1244, Route de Lostanges 81710 NAVES
Coordonnées téléphoniques	05.63.72.68.00
Adresse électronique	ime.sessad@apajh81.org
Nom du directeur	M. POLVOREDA Uvaldo
Type de structure	IME
Capacité et modalités d'accueil	44 places semi-internat 4 places internat <i>23 places pour les personnes porteuses de TSA</i> <i>25 places pour les personnes présentant un TDI (trouble du développement intellectuel) sévère à profond</i>
Numéro FINESS	Externat 81 000 397 0 Internat 81 001 266 6
Date de création	1994
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 01/11/2020 portant modification de l'autorisation de l'IME par transformation de places d'accueil de jour en places d'internat et diminution de capacité
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

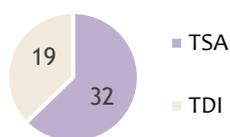
L'ANALYSE DE L'ACTIVITE

	2021	2022	2023
Nombre de jeunes au 31/12 48 places. - 25 places de 6 à 20 ans, présentant un retard mental profond ou sévère : TDI - 23 places, de 3 à 20 ans, présentant des Troubles du Spectre Autistique : TSA	49	48	49
Nombre d'admissions en cours d'année	6 entrées	2 entrées	8 entrées
Nombre de sortants	6 sorties	4 sorties	7 sorties
Nombre de journées théoriques (48X202)	9 696	9 696	9696
Nombre de journées réalisées	9 681	9 565	9673
Taux d'occupation	99,84 %	98,64 %	99,76 %
Nombre de personnes sur liste d'attente	15 usagers, dont 8 présentant un TDI et 7 présentant un TSA	16 usagers, dont 10 présentant un TSA et 6 présentant un TDI	13 personnes, dont 8 présentant un TSA et 5 présentant un TDI

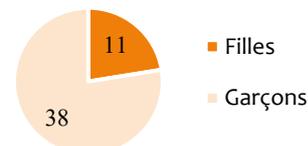
L'ANALYSE DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE



Types de handicap



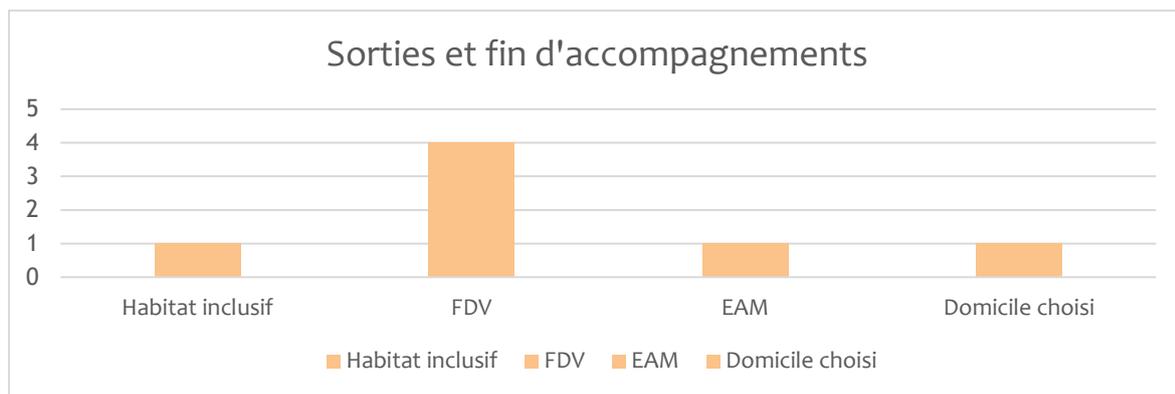
Sexe



Force est de constater que, cette année encore, l'évolution du profil des publics accompagnés se poursuit. Outre le fait que **l'accompagnement des personnes porteuses d'un TSA concerne 9 personnes de plus que le nombre de places stipulé dans l'autorisation d'ouverture délivrée par l'ARS**, il existe une évolution en termes d'accompagnement avec des situations de plus en plus complexes, parfois critiques, et nécessitant un accompagnement de proximité adapté et spécifique à chacun, tendant vers un professionnel pour un usager.

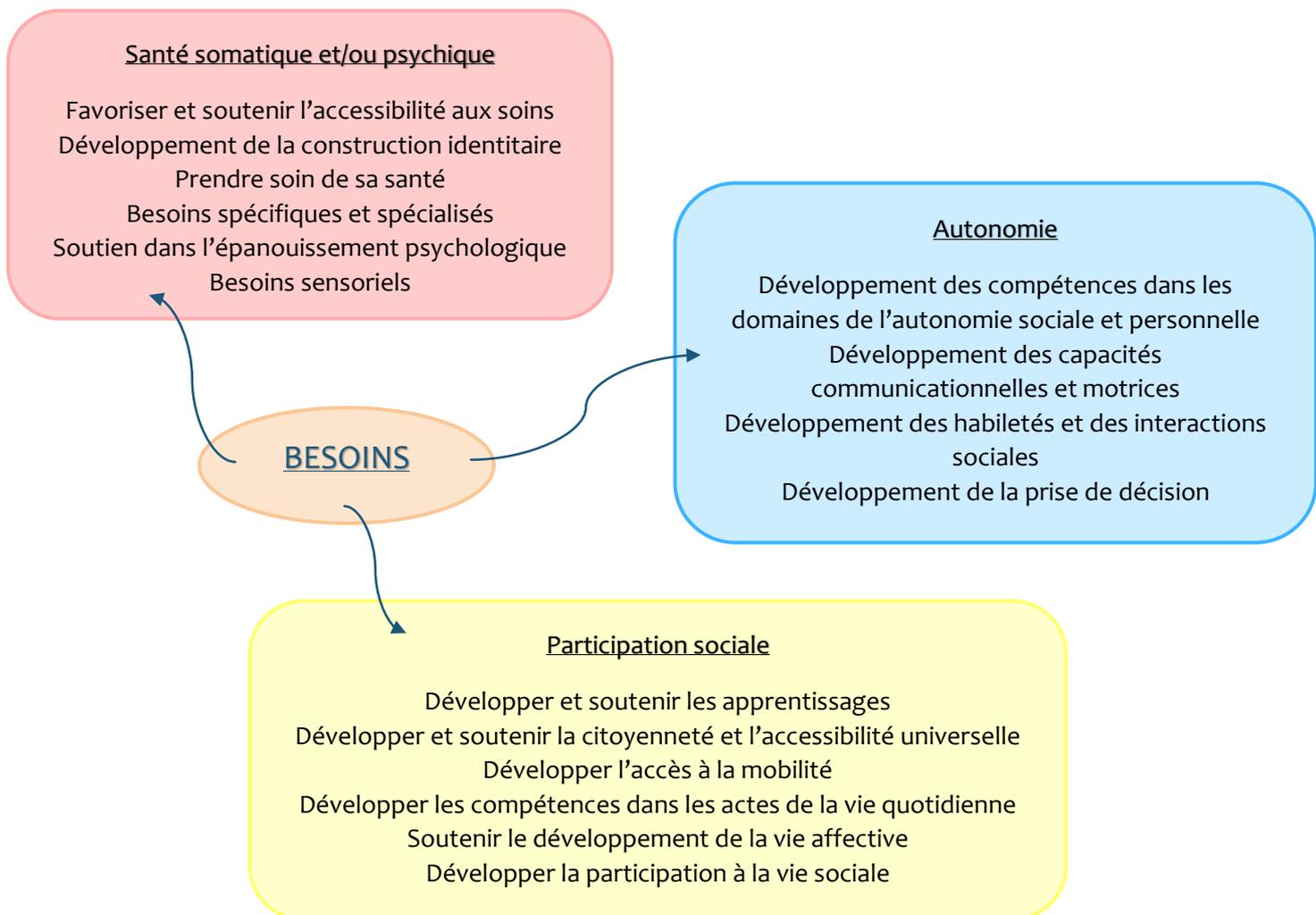
Nous constatons également l'accompagnement de 3 personnes relevant de **l'amendement Creton**.

Le **taux d'occupation** est de 99,76 %, ce qui marque un accompagnement pérenne et soutenu des personnes accueillies.



LES BESOINS

L'accompagnement proposé est centré sur **le parcours de la personne** en situation de handicap, qui en est **l'actrice principale**. La question du choix est fondamentale à tous les âges de la vie, surtout lorsque les personnes accompagnées n'ont pas accès au langage oral. L'accompagnement des professionnels réside alors dans le fait de **favoriser l'expression** et **le pouvoir d'agir de la personne** accueillie. Le travail s'effectue en **partenariat** avec les acteurs intervenant autour du projet personnalisé de la personne.



Les Erables

11 adolescents et adultes (15-19 ans)
4 professionnels 3,1 ETP

Développer l'autonomie. Préparer à la vie d'adulte. Travail de l'orientation dans la construction d'un projet adapté aux besoins du jeune dans le cadre d'un parcours de vie. Favoriser le lien social.

Les Bonzaïs

7 enfants (5-7 ans)
4 professionnels 3,5 ETP

Evaluer les besoins et mettre en place des outils adaptés et individualisés nécessaires à l'accompagnement, notamment dans la sphère sensorielle.

Les Framboisiers

7 enfants (6-11 ans)
3 professionnels 3 ETP

L'inclusion scolaire est un axe prioritaire de l'Unité d'Enseignement Externalisé, avec comme objectif de travailler le « vivre ensemble » mais également de développer les compétences scolaires et l'adaptation sociale en milieu ordinaire.

Les Catalpas

6 adultes (13-23 ans)
3 professionnels 3 ETP

Assurer la sécurité et le bien-être. Maintenir les compétences acquises et en développer de nouvelles. Développer les capacités relationnelles au sein d'un groupe et d'un environnement. Démarche inclusive et accès à la citoyenneté. Soutenir l'autonomie vestimentaire et corporelle, ainsi que lors des temps de repas. Objectif d'orientation vers le secteur adulte.

Accompagnement éducatif :

7 unités

Les besoins de chaque personne accueillie sont pris en compte afin de proposer des prestations en adéquation avec ceux-ci, dans le respect des attentes et des demandes de chacune.

Les Mimosas

7 enfants et adolescents (7-15 ans)
3 professionnels 2,5 ETP

Développer les compétences en lien avec l'autonomie et les apprentissages. Organiser la réponse aux besoins et aux attentes, dans une démarche inclusive.

Les Roseaux :

6 adolescents (8-17 ans)
4 professionnels 3,5 ETP

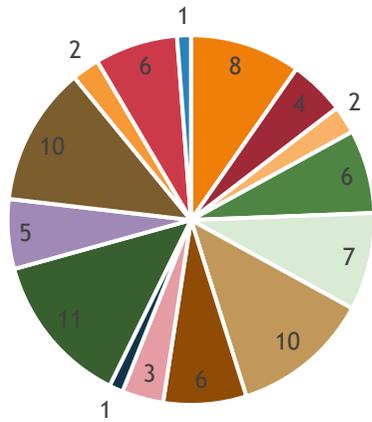
Assurer la sécurité physique et morale. Proposer un accompagnement individualisé en lien avec les besoins et les attentes de chaque personne. Respecter et prendre en compte la sensorialité et le rythme. Maintenir les capacités relationnelles. Démarche inclusive et accès à la citoyenneté. Soutenir l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Les Oliviers

6 adolescents (14-17 ans)
3 professionnels 2,5 ETP

Travail autour du confort sensoriel et cognitif permettant l'émergence de situations de réussites et ainsi un gain de compétences. Travail autour du respect du cadre et des règles, de la relation à l'autre pour développer et tendre vers une socialisation et de l'individuation.

Suivi Psychologique



- Accompagnements individuels
- Accompagnement en groupe VARS
- Suivis en groupe
- Observations en groupe
- Suivis familiaux réguliers
- Suivis familiaux ponctuels
- Passation de tests
- Suivis ponctuels
- Suivi en binôme de professionnels
- Visites à domicile
- Actions de sensibilisation "Handicap"
- Rencontres partenariales
- Cafés Familles
- Sorties, séjours découvertes
- Accueil stagiaire

Accompagnement psychologique

1 professionnelle (0,60 ETP)

Accompagnement médical

1 professionnelle (0,11 ETP)

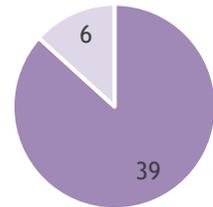
Assuré par la pédopsychiatre : une coordination ponctuelle avec les équipes éducatives, des rencontres familles, des indications, des suivis de traitements, des recherches de diagnostic, liens partenaires médicaux.

Accompagnement rééducatif

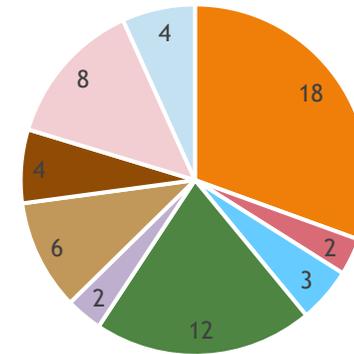
2 professionnelles (2 ETP)

41 personnes avec un accompagnement psychomoteur

45 personnes avec un accompagnement orthophonique



- 1 fois par semaine
- 2 fois par semaine



- Suivis individuels
- Suivis en binômes
- Suivis Salle Snoezelen
- Suivis groupe Equitation adaptée
- Accompagnement piscine
- Suivis groupe Tai-Chi
- Suivis groupe Percussions
- Suivis groupe Danse

Viennent soutenir l'organisation de l'IME :

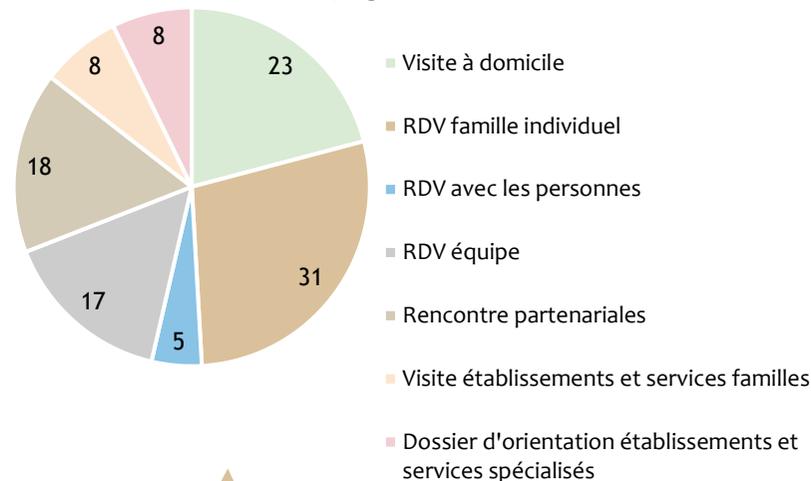
- Temps administratif.
- Temps agents techniques et d'entretien.
- La prestation du groupe ALCIS, qui assure les 8 circuits sur un rayonnement de 45 kms autour de l'IME.

Accompagnement pédagogique :

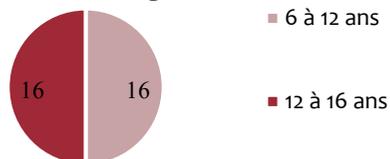
Unité d'enseignement à l'IME (12 - 16 ans).
Unité d'Enseignement Externalisée dans les locaux de l'Ecole d'Aillot (6 - 12 ans).

2 professionnels (1,25 ETP)

Types et motifs d'interventions de l'accompagnement social



Nombre d'usagers Enseignement par tranches d'âge



Accompagnement Social

1 professionnelle (1 ETP)

Prestations spécifiques à l'IME LOSTANGES :

Atelier Arts Plastiques : Assuré par une professionnelle formée, qui accueille 24 participants.

Sport : Assuré par une éducatrice sportive dans des dispositifs de droit commun et au sein de l'IME.

Snoezelen : Des professionnels formés accompagnent les personnes en fonction de leur projet personnalisé.

Médiation canine : prestation assurée par un professionnel de l'établissement en fonction des besoins repérés.

Musique : prestation assurée par un professionnel de l'établissement en fonction du projet personnalisé des personnes.

LES BESOINS : Le dispositif INTERNAT

L'**INTERNAT** accueille **4 personnes** du lundi soir au vendredi matin. L'accompagnement s'articule étroitement avec l'accompagnement effectué en journée, et **s'inscrit dans le projet personnalisé** de chacun.

Cet hébergement vise à répondre à des besoins spécifiques en termes de **continuité d'accompagnement**, mais il permet également de mettre en place **des temps de répit** en direction des aidants, et ainsi de participer à la **prévention des situations critiques**.

L'accueil de ces personnes s'appuie sur un projet spécifique, qui sera actualisé au premier semestre 2024.

IME Internat :

- 3 places pérennes, accueillant 3 personnes depuis janvier 2021.
- 1 place dite « de répit », accueillant plusieurs situations en relais, et en continu tout au long de l'année.

4 professionnels : 2 ETP équipe « jour » et 2 surveillants de nuit (1.17 ETP cumulés).

L'ANALYSE DE L'ACTIVITE : INTERNAT

	2021	2022	2023
Nombre de jeunes au 31/12 4 places. - 3 places pérennes - 1 place dite « de répit »	4	4	4
Nombre de journées théoriques (4X161)	644	644	644
Nombre de journées réalisées	617	644	642
Taux d'occupation	95,80 %	100 %	99,69 %

Depuis l'ouverture de l'internat en janvier 2021, le taux d'occupation reste stable au fil des ans, avec cette année un **taux d'occupation frôlant les 100 %**.

Concernant la **place dite « de répit »**, nous faisons le constat d'une **occupation permanente** de ce dispositif suite à une demande marquée de la part des aidants familiaux, mais aussi en lien avec l'évolution des publics accompagnés.

Un accompagnement pérenne de 365 jours par an viendrait répondre aux besoins et attentes des personnes, tout en permettant de prévenir les ruptures de parcours.

L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

L'IME Lostanges est reconnu comme site qualifiant par de nombreux centres de formation et/ou organismes avec qui nous collaborons. C'est ainsi **90 candidatures** qui ont été reçues au terme de cette année. Parmi celles-ci, **51 candidatures ont été retenues**, dont 1 stagiaire ES en responsabilité et gratifié, candidatures faisant suite à un entretien réalisé en présentiel ou en distanciel. Ces demandes de stage proviennent de différents types de formation : AES, Moniteur éducateur, Educateur spécialisé, BAC Professionnel, reconversion professionnelle, CNIA, psychologue, orthophoniste, psychomotricien, etc.

C'est ainsi **43 stagiaires** qui ont été accueillis sur les unités de vie pour un stage éducatif et **8 stagiaires** auprès des rééducateurs et psychologue.

Le choix du tuteur de stage et celui de l'unité d'accueil s'effectuent en lien avec la formation suivie et avec le projet du stagiaire.

Il est à noter que les durées de stage sont variables, pouvant fluctuer d'une semaine à 1 an.

Un bilan de stage est effectué conjointement par le tuteur pédagogique et le tuteur de stage avant toute fin de période de stage.

2- La participation des personnes

L'accompagnement des professionnels réside dans le fait de **favoriser l'expression** et **l'autodétermination de la personne** accueillie.

La **participation des personnes accompagnées** et/ou de ses représentants légaux est par conséquent **systematiquement recherchée** lors de différents moments de rencontre : rencontres familles, événements festifs, CVS, accès aux soins, co-construction et évaluation du projet personnalisé, etc.

La co-construction et l'évaluation du Projet Personnalisé :

Afin **d'améliorer la prise en compte de l'expression des personnes**, un **travail de réflexion** a été réalisé autour de la réunion de co-construction et d'évaluation du projet personnalisé. En effet, une analyse des indicateurs a mis en évidence un taux de participation de nouveau en baisse sur le début d'année 2023.

Une **nouvelle organisation** a donc été proposée dès le mois de septembre, après avis et validation par les membres du CVS. Au 31 décembre 2023, le **taux de participation était de 83 %**.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, **98 réunions de co-construction du projet personnalisé ont été réalisées**. Le recueil des attentes et des besoins de la personne est réalisé sous forme d'entretien individuel par le coordinateur de projet, puis travaillé avec l'ensemble des professionnels intervenant auprès de celle-ci, et enfin **formalisé dans un avenant au contrat de séjour** pour lequel les personnes sont de nouveau conviées à une rencontre afin de le signer.

Le Conseil à la Vie Sociale (CVS) :

Déjà très investi par les représentants des personnes accompagnées, le CVS a vu sa composition, ses compétences et son fonctionnement modifiés par le décret n° 2022-688 du 25 avril 2022.

Le CVS de l'IME est un **lieu d'échange et d'expression** sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement. C'est aussi un **lieu d'écoute important** ayant pour vocation de favoriser la participation des personnes accompagnées, des aidants familiaux et des salariés.

Des élections ont eu lieu afin **d'élire les délégués des personnes accompagnées** au CVS. Ce temps contribue à **soutenir l'exercice des droits fondamentaux et la citoyenneté** de chacun.

3 rencontres ont eu lieu dans l'année faisant l'objet de la rédaction **d'un Procès-Verbal (PV)**, adressé, après validation des membres du CVS, à chaque personne accompagnée, famille et/ou représentant légal, puis diffusé aux professionnels par voie d'affichage.

La réunion d'information :

La réunion de rentrée, réalisée au mois d'octobre, a été proposée cette année sous un **nouveau format**, permettant aux familles de bénéficier d'un **temps d'informations générales** relatif au fonctionnement de l'établissement, puis d'un **temps de rencontre avec les professionnels** présents dans l'accompagnement éducatif, rééducatif, thérapeutique et social de leur enfant. Les enseignantes intervenant au sein de l'IME étaient elles aussi conviées à ce temps de rencontre.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Un incident électrique majeur

L'année 2023 a été marquée par un événement d'envergure qui a impacté l'ensemble du Pôle Enfance, Scolarité et Expertise Autisme, et plus particulièrement l'IME dès le mois de janvier. En effet, un incident électrique majeur nous a contraint à **mettre en place une nouvelle organisation pour l'accueil des personnes accompagnées**.

Le site de Lostanges n'étant plus alimenté en électricité et nécessitant d'importants travaux, un **élan de solidarité** a vu spontanément le jour au sein de l'APAJH du Tarn pour **organiser l'accueil** des 49 personnes sur le site du Foyer De Vie La Planésié, et ce **dans un laps de temps de 2 jours** du fait de **l'implication de l'ensemble des professionnels**.

Cet accueil a permis de **maintenir les accompagnements de manière pérenne et sécurisée**, ayant ainsi un moindre impact sur les familles. La **Présidente du CVS a été invitée à visiter les locaux** afin de pouvoir visualiser le fonctionnement et l'organisation mis en place pour l'ensemble des unités de vie, mais aussi pour permettre de répondre aux éventuels questionnements et inquiétudes des aidants familiaux.

Il est à noter que les **locaux de Lostanges ont pu être réinvestis en mars 2023**.

Exposition photos des Equip'APAJH 81

Une **exposition photos** a été organisée au centre culturel « Le Rond-Point » suite au **projet innovant et inclusif de séjours voiles** auprès de Jean-Louis MIGNEAU, projet qui a vu le jour dans le cadre des **50 ans de l'APAJH du Tarn**.

Cet événement a retracé au travers de diverses photos l'ensemble des séjours voiles dont ont bénéficiées les personnes.

Projet en promotion de la santé

Le déploiement d'un projet en promotion de la santé, dans le cadre du partenariat ARS/IREPS, avec pour **thème de la vie affective et sexuelle (VARS)** a pu être réalisé.

Festival l'An Vert

Dans le cadre d'un **partenariat avec la MJC Lagarrigue**, la mise à disposition des locaux a permis **l'accueil d'une compagnie de théâtre** en avril, à l'occasion du Festival l'An Vert. L'accueil de ce spectacle, ouvert à tous, met en avant les valeurs de l'APAJH du Tarn que sont **l'accessibilité universelle, l'inclusion et la primauté de la personne**.

Remise « Chéquiers collégiens »

L'année a en outre été ponctuée par la remise des « chéquiers collégiens » par **Monsieur le Président du Conseil Départemental**. Ce sont ainsi **15 adolescents qui ont bénéficié de la remise de ces « chèques culture »** lors d'une cérémonie officielle en présence de leur famille.

Autres temps forts

- Janvier : **Participation au Forum des Métiers** pour plusieurs professionnels de l'IME.
- Mai : **Fête des voisins** pour les unités de vie externalisées sur le site de Castres.
- Juin/Juillet : **Séjours découvertes** pour les unités de vie, et **kermesse** sur le thème des Olympiades, avec la participation pour cette dernière des familles et des fratries.
- Juillet : Venue de la **Ferme Nomade** afin de clôturer l'année sur le thème de la médiation animale.
- **Participation aux Universités d'été de coordination en santé et aux Assises Handicap et Soins** du Tarn.
- Novembre : **Café familles** sur le thème de l'Autisme.

- Décembre : **Journée festive** pour les fêtes de fin d'année avec la présence d'une **troupe de théâtre jouant un spectacle accessible à tous**.

4- Développement durable

Dans le cadre de son **engagement citoyen**, et dans une vision de **démarche éco-responsable**, l'IME travaille en étroite collaboration avec la MJC Lagarrigue. Ce partenariat s'est concrétisé par l'accueil du « **Festival l'AN VERT** » en avril.

Le plan pluriannuel relatif au **changement des luminaires** s'est poursuivi, permettant le remplacement de ceux-ci au bénéfice d'ampoules LED au sein de plusieurs espaces.

Le **tri sélectif** est dorénavant efficient au sein de l'IME.

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

Le **maillage avec les partenaires** intervenant sur le territoire est **recherché et privilégié** afin de développer des projets et **d'étayer des parcours**. Cela se concrétise en développant dès que c'est possible des conventions de partenariat et/ou de coopération.

Principaux partenaires :

Les mairies de Navès et de Castres, la Médiathèque de Castres, la piscine de l'Archipel à Castres, le comité de Sport Adapté du Tarn, les établissements IME, FAM, MAS, Foyers De Vie, IMPRO du Tarn, l'IEM de Lardailly, le CAMSP de Castres, les services de l'ASE, les lieux de vie et familles d'accueil, le Foyer de l'enfance à Albi, le CHIC à Castres, la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO), le lycée Touscayrats de Verdalle, etc.

Participation en présentiel ou en téléprésentiel à plusieurs **réunions de travail** avec les **acteurs du champ médico-social et sanitaire** : établissements et services du territoire, ARS, MDA, centre hospitalier, etc.

Développement de partenariats :

ZNAM Ecole de cirque de Mazamet
Atelier Crossfit de Castres
Compagnie de Danse
MJC Lagarrigue / Atelier percussions

6- La démarche qualité

Projet d'établissement

Le projet d'établissement a mobilisé les personnes accompagnées et les professionnels dans sa **réécriture**, permettant **d'interroger les pratiques professionnelles et d'actualiser les orientations**

stratégiques en définissant leurs déclinaisons opérationnelles au travers des prestations proposées par l'établissement au regard de la nomenclature SERAFIN-PH.

Approbation du projet d'établissement par le CA le 16 septembre 2023.

Dossier unique de l'utilisateur

- ⇒ Participation à la rédaction du cahier des charges à partir de 3 groupes de travail : administratif, médical et accompagnement.
- ⇒ Choix de l'éditeur le 5 avril 2023 à la suite de l'appel d'offres : le logiciel **IMAGO DU** de l'éditeur **EVOLUCARE**.
- ⇒ Audits de maturité : moyens matériels, procédure d'accompagnement, formations des professionnels, ...
- ⇒ Reprise des données administratives : novembre 2023.
- ⇒ Formation des équipes de direction et des professionnels administratifs et début du déploiement du logiciel : novembre/décembre 2023.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé à l'APAJH du Tarn sur l'année 2023					
Nom de la Formation	IME	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS INDIVIDUELLES					
Cheffe de service Espace SENTEIN	1	20	140	1	140
FORMATIONS COLLECTIVES					
Protection de l'utilisateur et du professionnel en situation de violence	10	2	14	10	140
Manager l'autodétermination	2	1	7	2	14
Devenir secouriste en Santé mentale 16 et 17 mai 2023	2	2	14	2	28
Devenir secouriste en Santé mentale 26 et 27 juin 2023	3	2	14	3	42
F13 - Développement des habiletés sociales des personnes TSA	2	2	14	2	28
FORMATIONS SECURITE					
Prévention et maîtrise des risques liés à la légionnelle	1	1	7	1	7
Prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel	31	0,5	3,5	31	108,5
SST initiale 20 et 21/04/2023	1	2	14	1	14
SST initiale 25 et 26/05/2023	2	2	14	2	28
SST initiale 22 et 23/06/2023	2	2	14	2	28
Recyclage SST 24/03/2023	1	1	7	1	7
TOTAL	58	37,5	262,5	58	584,5

27 professionnels de l'IME ont bénéficié d'une formation de 4 jours s'intitulant « **Mise en place des stratégies comportementales et développementales** » faisant suite à la formation délivrée l'année précédente.

1 professionnelle est inscrite au **DU « Adolescence, pathologies et soins psychiques »**.

Les professionnels ont aussi bénéficié de **Groupes d'Analyse de la Pratique**.

Une grande majorité de professionnels a ainsi **suivi une action de formation en 2023**, voire plusieurs. Ces actions sont rendues possibles par la **contribution de l'employeur à la formation continue**, mais également par **l'obtention de CNR alloués par l'autorité de contrôle**. Le **soutien aux professionnels dans l'exercice des pratiques professionnelles** par la formation est une volonté affirmée de l'établissement afin d'interroger ces pratiques. Il permet en outre de **faire monter en compétences les professionnels**, et ainsi de **répondre au plus près des besoins** des personnes accompagnées.

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

Des élections ont eu lieu en mars 2023. Depuis celles-ci, un Conseil Social et Economique Unique a été mis en place au niveau associatif.



9- Les finances

1. L'ACTIVITE :

L'activité réalisée 2023 par rapport au prévisionnel est de :

- 9.031 journées pour le semi-internat soit +231 jours d'accueil.
- 642 journées pour l'internat soit +12 jours.

Il est à noter une recette perçue du Conseil Départemental de 121.405,55€ (699 journées d'accueil) pour les jeunes adultes (amendements CRETON).

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	456.235,26	428.500,00	444.511,01	+16.011,01

On note ainsi un écart de +16.011,01€ entre le CA et le budget Exécutoire 2023.

Cet écart s'explique par :

- Une économie / Achats non stockés : -9.030,67€ ;
- Un dépassement / Les prestations à caractère médico-social : +11.446,63€ (Intervention d'éducateurs indépendants sur le PCPE et sorties pour les usagers);
- Un dépassement / Le transport des usagers : +4.396€ ;
- Un dépassement / Déplacements, Missions : +1.273,62€ ;
- Un dépassement / Alimentation à l'extérieur : + 4.490,95€.

Ce groupe est fortement marqué par l'augmentation des matières premières (repas) et l'inflation en 2023.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.93 € pour l'année 2023.

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	1.690,536,38	1.733.435,00	1.755.242,39	+21.807,39

On observe un écart de +21.807,39€ entre le CA 2023 et le Budget Exécutoire.

Depuis Mars 2020, nous avons recours à une agence de travail temporaire (Coop Emploi), pour le remplacement des absences de personnels d'où le Poste Personnel extérieur à l'établissement à 73.399,48€ pour 2023.

En tenant compte des indemnités de Sécurité Sociale portées en produits (25.147,60€), nous pouvons estimer globalement que les charges afférentes au personnel sont équilibrées.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	547.225,35	417.510,00	561.658,82	+99.148,82

On note un dépassement de +99.148,82€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2023.

Le dépassement de +64.504,35€ des charges de ce groupe s'explique par :

- Un dépassement / Le poste entretien et réparation : +6.247,93 en raison des maintenances ;
- Un dépassement / Le poste divers : +1.625,06€ pour Différents colloques ;
- Un dépassement / Les impôts et taxe : +2.586,60€ pour les taxes foncières ;
- Un dépassement / Quotes-parts : +52.874,92k€
 - o Frais de Siège : 148.156,24€ soit -20.325,76€ ;
 - o Autres quotes-parts : 64.792,34€ (QP d'IDR compensées intégralement par une reprise de provision en Produits pour le même montant).
- Charges exceptionnelles : 2.638.45€ (concerne le contrôle URSSAF 2022 qui est entièrement compensée par une reprise de provisions pour charges en produit) ;
- Dotation aux Provisions d'exploitation : 4.110,32€ (concerne une Provision IDR compensée en Transfert de charges de Produits) ;
- Dotations aux Amortissements Exceptionnels : 9.755,05€ Ce montant concerne la sortie des immobilisations à la suite du sinistre de l'IME (Feu). Se poste est compensé en Produit (transfert de charges d'exploitation) ;
- Le montant des CNR non consommés est de : 27.976,00€.

Les autres postes de ce groupe sont globalement en économie.

3. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	2.409.979,72	2.445.558,80	2.445.558,80	+0.00

La dotation globale ainsi que le CNR ont été perçus en totalité.

Le montant des recettes liées aux Amendements CRETON repris de l'année antérieure s'élève à 113.966,11€.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	38.106,10	26.782,00	39.074,37	+12.292,37

Cette augmentation des produits est liée aux remboursements d'indemnités de Sécurité Sociale et aux Autres Produits.

Les autres produits enregistrent le produit des heures de délégation du CSE unique par rapport au ETP des établissements. L'IME reçoit un produit du fait de son nombre de délégués par rapport aux autres établissements de l'association.

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	200.051,06	107.104,20	239.596,33	+132.492,13

Le dépassement est lié :

- Aux produits exceptionnels : 11.734,00€. Ce montant concerne des dégrèvements de Taxe sur les salaires à la suite de l'intervention d'un cabinet d'avocats fiscalistes (LEYTON) sur l'optimisation des charges sociales) ;
- Aux reprises de provisions : 67.194,79€ en contrepartie des charges ;
- A la différence entre la perception de CNR et de la reprise de fonds dédiés (écritures comptables 789/689 Engagements) ;
- Les transferts de charges : 46.259,75€ concernent pour la plus grande partie, le remboursement de notre assureur pour le sinistre de l'IME (Feu).

4. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de **+ 7.817,28€**.

RESULTAT
+ 7.817,28€

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2023	+ 7.817,28€
+ Reprise du déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	25.373,65€
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	+33.190,93€

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	+33.190,93€
--	--------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- Au compte 1068562 : Réserve de compensation pour **18.190,93€**.
- Au compte 106857 : Réserves de compensation des charges d'Amortissement : **15.000€**.

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2024

Les perspectives pour l'année 2024 sont pensées selon **4 grands axes** :

Déploiement du **Dossier Usager Informatisé**.

Rédaction du **Projet d'internat** en lien avec la mise en place d'une nouvelle organisation.

Projet mettant en œuvre la **collaboration internationale avec l'association espagnole APRONA** dans l'optique de faciliter entre autres, l'évolution des pratiques professionnelles, la formation et la mobilité des professionnels, des possibilités d'accueil en temps de jour pour des personnes accompagnées.

Elaboration et diffusion **d'un flyer de présentation de l'établissement**.

11- Les annexes

- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité.
- ⇒ Comptes administratifs.

Une année 2023 en photos



Ferme nomade



Remise Chéquiers collégiens



Projet VARS



Activité Crossfit



Séjour découverte



Séjour découverte



Journée festive de fin d'année



Formation des professionnels